

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION A L'INSA TOULOUSE

Accompagner un·e
élève-ingénieur·e pour
sa dernière année d'études

Édition 2026-2027

QUI PEUT CONCLURE UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ?

Tout employeur assujetti au financement de la formation professionnelle peut conclure un contrat de professionnalisation.

L'État, les collectivités territoriales et les EPA ne sont pas concernés.

Publics recrutés et avantages associés

Personnes concernées	Rémunération	Avantages associés
Les étudiants <21 ans en formation initiale	Au moins 65 % du SMIC	Créance déductible du solde de la taxe d'apprentissage pour les entreprises de plus de 250 salariés employant plus de 5 % d'alternants Remboursement des dépenses de formation par votre OPCO Alternants non comptabilisés dans l'effectif de l'entreprise (seuils fiscaux et sociaux)
Les étudiants 21-25 ans en formation initiale	Au moins 80 % du SMIC	Aide à l'embauche d'une personne handicapée de l'Agefiph (contrat de 12 mois : 2000€)
Les demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans en formation continue	Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche	Aide forfaitaire de France Travail (anciennement Pôle Emploi) : l'aide à l'embauche d'un demandeur d'emploi de 26 ans ou plus (jusqu'à 2000€) Cumulable avec : aide à l'embauche des demandeurs d'emploi de 45 ans (jusqu'à 2000€) et Aide à l'embauche d'une personne handicapée de l'Agefiph (contrat de 12 mois : 2000€)



Les spécialités d'ingénieur concernées :

Génie Physique

Génie des Procédés : Eau, Énergie, Environnement

Comment conclure un contrat de professionnalisation ?

Étape 1	Remplir avec l'entreprise la fiche mission et la renvoyer à fcd@insa-toulouse.fr Le futur.e alternant.e saisie sa fiche mission sur l'espace stages. Suite à la validation administrative (service formation continue) et pédagogique (département INSA), la fiche sera disponible à télécharger et déposer en ligne une fois signée par toutes les parties.
Étape 2	Après réception de la fiche mission validée par le département, la Formation Continue complètera le lien myMidisup pour vous et transmettra à notre CFA partenaire les informations nécessaires pour rédiger le contrat. La convention de formation et Cerfa seront transmis à l'entreprise et au futur.e alternant.e par notre partenaire Midisup.

Durée de la formation : 405 heures

Coût: 7500€/an

Référencement RNCP

Référencement Qualiopi

Prise en charge OPCO possible

Mastères

Spécialisés

Ingénieur d'Affaires pour l'International 15000€

Safety Engineering and Management 12000€



Pour plus d'informations sur l'autorisation de travail (alternants non européens) : <http://forpro.insa-toulouse.fr/fr/alternance/vous-etes-une-entreprise.html>

Le rythme d'alternance INSA-entreprise

Calendrier provisoire

SEPTEMBRE 2026				OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE				JANVIER 2027				FEVRIER					
s36	s37	s38	s39	s40	s41	s42	s43	s44	s45	s46	s47	s48	s49	s50	s51	s52	s53	s01	s02	s03	s04	s05	s06	s07	s08
Possible démarrage du CDD				R	INSA		ENTREPRISE		INSA				ENTREPRISE				INSA				ENTREPRISE				

MARS					AVRIL					MAI					JUIN					JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE				
s09	s10	s11	s12	s13	s14	s15	s16	s17	s18	s19	s20	s21	s22	s23	s24	s25	s26	s27	s28	s29	s30	s31	s32	s33	s34	s35	s36	s37	s38	s39				
ENTREPRISE		INSA		ENTREPRISE										Entreprise +tutorat INSA		ENTREPRISE										S								

R : RENTRÉE
S : SOUTENANCE



Accompagnez-nous !

Nous publions vos offres de contrat de professionnalisation sur notre Career Center et nous diffusons les offres via mail directement aux étudiants concernés.

Créez votre compte gratuit sur JobTeaser :

<https://www.insa-toulouse.fr/fr/relations-entreprises/recruter.html>

Nous contacter :

Service Formation Continue, INSA Toulouse

<http://forpro.insa-toulouse.fr/fr/alternance.html>

05 61 55 92 64

fcd@insa-toulouse.fr

Midisup

<https://midisup.com/>

05 31 61 83 74

contratpro@midisup.com



Se connecter au site FORPRO



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE